



Publication des actes administratifs pris par le Comité exécutif

Réunion du 13 février 2020

Présents : B. Giudicelli (Président), A. Fischer, D. Agis Garcin, D. Chausse, E. Ducrot, P. Froissart, O. Halbout, A. Moreau, J. Motin, M.C. Peltre, H. Picquier.

Excusés : H. Cavallin, C. Forbin, M. Gérard, F. Jauffret, M.T. Lefèvre, L. Maltese, S. Post.

Assistent à la séance : E. Baylis, P. Brandt, P. Cherret, C. Fagniez, E. Leroy-Savignac, F. Lhospitalier, S. Morel, N. Ricard Deffontaine, K. Rebeyrolle, D. Stavropoulos, C. Vanier, J.F. Vilotte.

1. Affiliations - Radiations – Habilitations

Le Comité exécutif valide :

➤ La radiation des associations affiliées suivantes :

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes

- 50 42 0593 TC DE MARLHES
- 50 42 0594 ASSOCIATION FIDESIENNE DE TENNIS

Ligue Ile-de-France

- 57 94 0506 ASSOCIATION SPORTIVE DES TERRASSES

Ligue Nouvelle Aquitaine

- 59 17 0383 MARITAIS TC
- 59 86 0054 POITIERS ENSMA

Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur

- 62 83 0440 TC DE POURCI

Ligue Réunion

- 67 97 0063 CLUB METEO
- 67 97 0033 A.S.E.R. E.D.F.
- 67 97 0096 CENTRE D'APPRENTISSAGE ET DE PERFECTIONNEMENT DU TENNIS

- L'affiliation des associations suivantes :

Ligue Bourgogne-Franche-Comté

- 51 25 0354 AMANCEY TC DU PLATEAU

Ligue de Guyane

- 64 97 0028 ROU KOU TENNIS

Ligue Nouvelle Aquitaine

- 59 86 0603 LA RAQUETTE BONNIMATOISE

- L'habilitation des structures non associatives suivantes :

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes

- 50 38 8002 SAS SEVAN

Ligue Ile-de-France

- 57 75 8002 TENNIS ACTION
- 57 92 8002 TENNIS CLUB BERANGER

Ligue Réunion

- 67 97 8001 EKS RUN

- La fin de l'habilitation des structures non associatives suivantes :

Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur

- 62 04 8000 ABC CONCEPT / LE COMPLEXE
- 62 84 8000 MONPLAISIR BALL CONCEPT

Ligue Nouvelle Aquitaine

- 59 86 8000 SPORTING CLUB DE POITIERS

2. Padel : Capitaines des Equipes de France – Championnats de France

Le Comité Exécutif approuve à l'unanimité l'encadrement des Équipes de France suivante :

- Capitaine de l'Équipe de France senior masculine : Alexis Salles
- Capitaine de l'Équipe de France senior féminine : Robin Haziza
- Capitaine des Équipes de France jeunes garçons : Laurent Imbert, avec Alexandrine Godard-Viallet comme accompagnatrice
- Capitaine des Équipes de France jeunes filles : Géraldine Sorel, avec Éric Quillet comme accompagnateur

3. Evolution règlementaires filles 9 et 10 ans

Le Comité Exécutif approuve à l'unanimité l'évolution de l'article 201 des règlements sportifs « *autorisation de participer à des épreuves dans une catégorie supérieure* » afin d'y ajouter :

- ✓ Pour les filles de la catégorie d'âge 9 ans, une autorisation nominative de jouer dans les épreuves régionales jusqu'en catégorie d'âge 16 ans peut être accordée par le médecin régional sur proposition du CTCR. Présentation obligatoire au juge-arbitre de l'épreuve d'un certificat médical daté de moins de 6 mois.
- ✓ Pour les filles de la catégorie d'âge 10 ans, une autorisation nominative de jouer dans les épreuves régionales jusqu'en catégorie senior peut être accordée par le médecin régional sur proposition du CTCR. Présentation obligatoire au juge-arbitre de l'épreuve d'un certificat médical daté de moins de 6 mois.

Ces modifications sont applicables immédiatement et font l'objet d'une publication sur le site internet de la Fédération.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS

